POUR LA
MONTAGNE
Le mensuel d'information de l'Association nationale des élus de la montagne / MAI 2021 - 6 €
N°326

Dossier

Redonner sa beauté à la montagne

Santé

L'inquiétude des médecins

Crise sanitaire

Des aides financières complémentaires

Pastoralisme

Mieux se protéger des grands prédateurs

Abonnez-vous à la Newsletter de l'ANEM !

Rendez-vous sur www.anem.fr et restez informés sur toute l'actualité de la Montagne.

Suivez-nous sur

ANEM
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA MONTAGNE

ÉDITO

« Préparer les prochains rendez-vous »

« Malgré la crise sanitaire entraînant dégâts et restrictions avec leurs graves conséquences sur notre économie, nous continuons d'aller de l'avant et nous nous efforçons non seulement de réparer les dommages subis par tous les acteurs concernés, sans exception, mais aussi et surtout de construire l'avenir. Ainsi, les groupes de travail créés en début d'année, au sein du Comité directeur, sur l'agriculture, la forêt, l'eau et le tourisme mènent une réflexion afin d'élaborer des propositions pour demain. Ils les présenteront à notre Comité directeur en juillet et elles seront soumises à votre approbation en octobre prochain lors du Congrès qui aura lieu au Grand-Bornand. Cette riche production collective sera soumise aux candidats à l'élection présidentielle de 2022, dans un an, afin de donner droit de cité à nos territoires pendant la campagne électorale et pour que chaque candidat se positionne sur la politique nationale de la montagne qu'il entend mener au cours du prochain mandat.

Sans attendre cette échéance, le groupe tourisme n'a pas voulu rater un rendez-vous important qui aura lieu incessamment en transmettant un rapport d'étape et de premières propositions au Conseil interministériel du tourisme qui se tiendra dans les prochaines semaines. D'ores et déjà, nous avons saisi le chef du gouvernement et ses ministres. Espérons que l'État saura être à la hauteur en intégrant les légitimes revendications des élus et des acteurs du tourisme en montagne, d'abord en sauvant et en relançant l'industrie du ski mais aussi en accompagnant l'enrichissement, la diversification et la transition non seulement des stations de ski qui le souhaitent mais aussi de tous les territoires touristiques de nos massifs. »

ASSEMBLÉE NATIONALE

JEANINE DUBIÉ
Présidente de l'ANEM,
députée des Hautes-Pyrénées

« Malgré la crise sanitaire, nous continuons d'aller de l'avant et nous nous efforçons non seulement de réparer les dommages subis par tous les acteurs concernés, mais aussi et surtout de construire l'avenir. »

CONNECTEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT

À VOTRE ESPACE PERSONNEL SUR ANEM.FR

RETROUVEZ-NOUS SUR :

ANEM

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DE LA MONTAGNE

À la une

Depuis plusieurs années, ils sont nombreux à œuvrer afin que les territoires de montagne soient débarrassés des détritus et des déchets le plus souvent abandonnés par des touristes désinvoltes. Mené par des associations et des collectifs citoyens, sous le regard bienveillant des élus locaux, ce travail minutieux et de longue haleine, notamment éducatif, effectué dans tous les massifs, paraît porter peu à peu ses fruits. L'ANEM salue cette dynamique et encourage tous les amoureux de la montagne et de sa pureté à ne pas relâcher leurs efforts.

Photo : Sébastien Lancereau

P. 10

Hommage aux volontaires bénévoles

Ils se dévouent depuis quelques années pour débarrasser la montagne des déchets abandonnés par des touristes peu scrupuleux. En dépit de la crise sanitaire, ils sont prêts à reprendre leurs sacs de ramassage, dans le seul but de rendre à la montagne toute sa pureté. Ils sont des héros du quotidien.

L'ESSENTIEL

P. 3 : L'éditorial de Jeanine Dubié
Présidente de l'ANEM, députée des Hautes-Pyrénées.

P. 6 : L'actualité
Lors de la conférence annuelle de l'Arcep, un bilan du New Deal a été dressé avec notamment l'attribution des fréquences pour la 5G. La séance plénière de la Banque des territoires a principalement porté sur la transition écologique et énergétique.

P. 7 : L'écho des massifs

P. 8 : Santé
Dans les stations de sports d'hiver, l'activité des médecins a beaucoup souffert de la forte diminution de la patientèle touristique. L'ANEM a demandé au gouvernement que des mesures soient prises afin de leur venir en aide.

P. 9 : Tourisme
Deux décrets apportent des aides complémentaires aux acteurs du tourisme lourdement impactés par la pandémie. Ils ne compensent cependant pas l'intégralité des pertes subies par les professionnels de la montagne.

P. 16 : L'entretien
Le directeur général de SFR, Grégory Rabuel, explique les actions de l'opérateur afin de lutter contre l'exclusion numérique des territoires de montagne.

P. 17 : Pastoralisme
Députée de la Savoie et membre du Comité directeur de l'ANEM, Émilie Bonnivard a été nommée rapporteure d'une mission d'information sur les conséquences financières et budgétaires de la présence des grands prédateurs sur le territoire national.

P. 18 : Emploi
Entré en phase opérationnelle, le volontariat territorial en administration vise à conforter la capacité d'ingénierie des collectivités rurales.

P. 19 : La vie de l'ANEM
Trois élus de la montagne deviennent responsables départementaux de l'Association en Haute-Savoie.

Pour la montagne est édité par l'Association nationale des élus de la montagne 7, rue de Bourgogne 75007 Paris - Tél. : 01 45 22 15 13. **Directeur de la publication et directeur de la rédaction :** Pierre Bretel. **Rédaction :** Hervé Benoit, François Bonneville, Dorothée Collet, Marie-Annick Fournier, Jean-Marie Safra. **Communication :** Jérôme Diawara. **Conception graphique et réalisation :** Patrick Maître (GMES). **Photos :** droits réservés sauf crédits. **Impression :** L'Artésienne, 20, rue Tholozé 75018 Paris. **N° de commission paritaire** : 021G84199. **ISSN :** 0296-7987. **Abonnement :** 56,10 € / 11 numéros. Ce numéro a été tiré à 5 600 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC

Mobilisation pour la montagne

Les secrétaires d'État en charge du Tourisme et de la Ruralité, Jean-Baptiste Lemoyne et Joël Giraud, n'ont de cesse de défendre l'intérêt des zones de montagne et le tourisme de demain. Ils ont notamment effectué un déplacement dans les Vosges à la mi-avril pour aller à la rencontre des acteurs du massif et élaborer le plan d'investissement de la montagne.

Troisième édition du Printemps des territoires

La Banque des territoires a organisé, le 18 mars dernier, son grand événement annuel en visioconférence. La séance plénière a porté sur la transition écologique et énergétique, ainsi que sur l'attractivité de proximité. Parallèlement, une vingtaine d'ateliers thématiques ont été proposés. Ces derniers ont permis aux participants d'approfondir les problématiques et de découvrir les nombreuses réflexions traitant de ces sujets. Tous ont également été invités à questionner en direct les élus afin de partager leurs expériences et de prendre gratuitement rendez-vous en ligne avec des conseillers en développement territorial.
Les principaux enjeux de ce rendez-vous étaient de remettre en marche le secteur du tourisme, de relancer les programmes de construction de logements, de raccorder tous les territoires au très haut débit, de favoriser la relocalisation industrielle et de redynamiser le centre des villes moyennes.

À l'écoute des territoires connectés

Le 8 avril, l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes) organisait sa conférence annuelle dédiée aux « Territoires connectés ». Cette journée a été ouverte par Cédric O, secrétaire d'État en charge de la Transition numérique et des Communications électroniques. La nouvelle présidente de l'Autorité depuis janvier 2021, Laure de La Raudière, s'est ensuite exprimée dans le cadre d'un échange avec Patrick Chaize, sénateur de l'Ain et président de l'Avicca (Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel). Deux tables rondes étaient organisées à cette occasion, avec des représentants des territoires et des opérateurs. La première était consacrée au réseau mobile. À cette occasion, un bilan du New Deal a été présenté et les perspectives ont été débattues, suivi d'un point sur l'attribution des fréquences pour la 5G ainsi que sur les premiers déploiements par les opérateurs. La seconde table ronde était consacrée à la fibre. La question du cuivre, qui fait de plus en plus défaut dans les territoires de montagne, a été discutée avec comme invitée Célia de Lavergne, députée de la Drôme, qui a récemment remis au gouvernement un rapport sur les dysfonctionnements du téléphone fixe.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Célia de Lavergne, députée de la Drôme et auteure d'un rapport sur les dysfonctionnements du téléphone fixe.

L'ÉCHO DES MASSIFS

MARTINIQUE

La montagne Pelée au patrimoine mondial de l'Unesco ?

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, et Bérangère Abba, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, ont indiqué soutenir la candidature des volcans et forêts de la montagne Pelée et des pitons du nord de la Martinique qui demandent leur inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Porté par la collectivité territoriale de Martinique et le parc naturel régional de l'île, le dossier a été déposé officiellement par la France auprès de l'Unesco. La candidature de la montagne Pelée devrait être examinée lors de la 45e session du Comité du patrimoine mondial qui aura lieu en juillet 2022.

PYRÉNÉES

L'aventure Deep Time en Ariège

Depuis le 6 mars 2021 et jusqu'au 24 avril, une expérience scientifique a eu cours en Ariège : sept hommes et sept femmes ont passé quarante jours dans la Grotte de Lombrives, située dans le massif du Cap de la Lesse de Bialac sur la commune d' Ornolac-Ussat-les-Bains, sans aucun repère temporel, pour apprendre les liens du cerveau avec le temps et la synchronicité au sein d'un groupe. Le département de l'Ariège a soutenu ce projet hors norme à travers une convention d'images de 10 000 euros et s'affirme ainsi terre d'accueil pour les scientifiques.

Human-Adaptation-Institute

VOSGES

Des vaches de la vallée de Munster dans les rues de Mulhouse

Des éleveurs de la vallée de Munster ont organisé une mini transhumance le 9 avril 2021 : une dizaine de vaches ont parcouru les rues de Mulhouse afin de rappeler l'importance de l'élevage de montagne aux citadins. L'élevage est certes un outil économique, mais il participe aussi à la valorisation du patrimoine.
Cet événement a également mis en lumière la tradition de la transhumance dont les éleveurs espèrent l'inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco.

Géraldine Dreyer / France télévisions

JURA

Premier prix du concours national « Les agris aiment le Tour »

Organisé chaque année par les organisateurs du Tour de France et la FNSEA, le concours « Les agris aiment le Tour » ambitionne de valoriser les produits du terroir et le travail des agriculteurs en montrant aux téléspectateurs du monde entier des fresques gigantesques. En 2020, le Jura a remporté le 1er prix de la 13e édition du concours. La fresque, située sur la commune de Bief-des-Maisons, mesure 110 mètres de long et 40 mètres de large. Elle met en avant les produits du terroir : le vin jaune, la vache montbéliarde et le Comté.

MASSIF CENTRAL

Thiers, un territoire zéro chômeur de longue durée

La ville de Thiers expérimente depuis 2017 le dispositif « territoires zéro chômeur de longue durée » qui permet à des chômeurs de longue durée d'être recrutés en CDI par des entreprises de l'économie sociale et solidaire, dites « entreprises à but d'emploi », pour des activités non couvertes par le secteur privé dans le bassin d'emploi. Leur rémunération est payée par la réaffectation des montants liés au coût du chômage. Thiers envisage ainsi la création de 40 emplois en 2021. L'expérimentation, prolongée pour cinq ans, est étendue à cinquante nouveaux territoires volontaires qui répondent au cahier des charges.

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

CORSE

Un fonds labellisé « Relance »

Lancé en 2020 dans le cadre du programme France relance, le label « Relance » vise à reconnaître les fonds d'investissement qui se sont engagés à mobiliser rapidement des ressources nouvelles pour soutenir les entreprises françaises, notamment des PME et des ETI. 147 fonds ont déjà obtenu ce label, dont le fonds corse d'investissement de proximité Suminà. L'enjeu de ce fonds est de flécher l'épargne des ménages vers le développement des PME locales : les épargnants s'assurent ainsi que leurs placements répondent aux besoins des entreprises corses et que leur épargne a un impact local.

FRANCE RELANCE

Les médecins de montagne en difficulté financière

Parmi les secteurs impactés par la non-ouverture des remontées mécaniques cet hiver figurent les professionnels de santé exerçant dans les stations de sports d'hiver. L'association qui regroupe les médecins généralistes libéraux exerçant dans les villages de montagne et les stations de sports d'hiver de l'ensemble des massifs français a présenté à l'ANEM un panorama du travail de ces médecins.

L'association des médecins de montagne compte 300 médecins généralistes, exerçant dans 107 cabinets médicaux de stations de ski. Ils assurent les soins immédiats (médecine générale non programmée et urgences) des habitants, des travailleurs saisonniers ainsi que de la population touristique. Équipés d'un plateau technique spécifique et adapté à la prise en charge de l'accidentologie des sports d'hiver (radiologie, échographie, matériel d'urgence, etc.), ces médecins généralistes spécialisés en traumatologie prennent ainsi en charge 95 % des victimes de ces traumatismes et leur permettent d'éviter une hospitalisation immédiate. La part de touristes dans la patientèle est très contrastée et représenterait autour de 60 %.

« LES MÉDECINS DE MONTAGNE SONT PRÉSENTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DANS LES COMMUNES DE MONTAGNE. »

Toutefois, leur activité ne se limite pas à l'accidentologie du ski. En effet, ces médecins sont également présents tout au long de l'année dans les communes de montagne. Depuis le premier confinement, en mars 2020, leurs cabinets sont restés ouverts pour les habitants et les rares saisonniers présents dans les stations. En outre, leur engagement volontaire dans le réseau des médecins correspondants du Samu (MCS) permet de les appeler par l'intermédiaire des centres 15 pour la prise en charge des urgences vitales sur ces territoires isolés, en amont du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR).

L'inquiétude de leur association porte principalement sur les cabinets de montagne qui ont, en temps ordinaire, une forte patientèle touristique (au moins 80 %) et dont l'essentiel de l'activité est réalisé pendant la période touristique hivernale. Elle peut atteindre jusqu'à 90 % de la rémunération annuelle suivant le type de station. La perte de chiffre d'affaires de ces cabinets est estimée entre 70 et 90 % alors que les aides de la Caisse primaire d'assurance maladie sont faibles car elles ne prennent pas en compte la saisonnalité. Les cabinets de ces stations ont demandé une baisse des charges de la part des collectivités lorsque celles-ci détiennent les murs.

L'ANEM, qui a été alertée par l'association des médecins de montagne, a relayé auprès du gouvernement la nécessité de mettre en place des mesures afin que les médecins concernés puissent bénéficier des aides financières, comme l'ensemble des autres entreprises touchées par la fermeture des remontées mécaniques.

Moyenne des consultations par jour selon les saisons, pourcentage de traumatismes et urgences de consultations et pourcentage d'hospitalisations.

Saisons	Consultations	% traumas et urgences	% hôpital	% non programmées
Automne	28,17	4,95	0,83	56,28
Été	32,3	8,75	0,93	55,92
Hiver	45,98	33,87	2,04	84,58
Printemps	25,43	4,75	0,58	40,25

Ce tableau représente seulement des moyennes. Il existe en effet de grandes disparités entre les stations. À Megève, par exemple, le nombre de consultations par jour est de 80 en moyenne. Le pourcentage de traumatismes atteint 50 % en hiver dans les stations de haute attitude comme Avoriaz ou Tignes. Lors des vacances de février, le nombre de consultations par jour peut atteindre 150 dans les cabinets de groupe.

PATRICK MAITRE / DMS

Les résidences de tourisme toujours en danger

Les gestionnaires d'hébergements touristiques en montagne ont alerté les pouvoirs publics sur leur situation financière fragile. Ils demandent une révision des aides prévues pour le secteur. La formule de calcul adoptée ne correspond pas à la saisonnalité de l'activité. Avec 85 % de l'activité réalisée en hiver, mais des charges fixes étalées sur toute l'année, une résidence de tourisme ne pourrait, en l'état, être indemnisée qu'à hauteur de 12 % de ses charges fixes.

Les compensations financières liées à la crise sanitaire

La publication, le 25 mars dernier, de deux décrets contenant des mesures en faveur des victimes des conséquences de la fermeture des remontées mécaniques, est venue soulager les acteurs du tourisme en montagne qui ont dû faire face à une année noire.

La Commission européenne a autorisé l'indemnisation des exploitants de remontées mécaniques en raison des pertes provoquées par les mesures restrictives prises par le gouvernement afin de limiter la propagation du coronavirus. Ces aides sont supposées faire face aux difficultés les plus urgentes.

Elles permettront l'indemnisation des exploitants de remontées mécaniques, qu'ils soient gestionnaires publics ou privés, en organisant une compensation partielle de la perte de chiffre d'affaires ou de recette. Elles devraient correspondre à la moitié environ du chiffre d'affaires annuel de référence ayant précédé la pandémie.

Par ailleurs, les autres activités liées au tourisme dans les stations et en liaison avec celles-ci seront éligibles au dispositif de prise en charge des coûts fixes dont le plafond a été porté à 70 % des charges fixes, voire à 90 % pour les petites entreprises.

Si ces mesures pour sauver les activités économiques dans les stations sont importantes, certains « trous dans la raquette » sont déplorés par les professionnels. L'urgence est maintenant de préparer la saison estivale 2021 et la saison hivernale 2021-2022.

Pourquoi fallait-il l'aval de la Commission européenne ?

La Commission européenne contrôle les pratiques anticoncurrentielles des entreprises (ententes, abus de position dominante, fusions, acquisitions) et les interventions publiques de l'État. À ce titre, l'article 107 § 1 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) dispose que, sauf dérogations prévues par les traités, « sont incompatibles avec le marché intérieur, dans la mesure où elles affectent les échanges entre États membres, les aides accordées par les États ou au moyen de ressources d'État, sous quelque forme que ce soit, qui faussent ou menacent de fausser la concurrence en favorisant certaines entreprises ou certaines productions. »

La Commission devait donc examiner la mesure proposée par le gouvernement au regard de l'article 107, paragraphe 2, point b, du TFUE, qui permet à la Commission d'autoriser les aides d'État accordées par les États membres afin d'indemniser certaines sociétés ou certains secteurs (sous la forme de régimes d'aides) pour des dommages causés directement par des événements extraordinaires.

La Commission a considéré que la pandémie actuelle constituait un événement extraordinaire par son caractère exceptionnel et imprévisible ainsi que par ses répercussions majeures sur l'économie. Par conséquent, il est justifié que les États membres prennent des mesures exceptionnelles pour remédier aux dommages directement liés à la pandémie.

Texte réglementaire : décret n° 2021-311 du 24 mars 2021 instituant une aide en faveur des exploitants de remontées mécaniques dont l'activité est particulièrement affectée par l'épidémie de Covid-19.

Marcher utile en montagne

Patrick Manificat

Avant la pandémie, et depuis le début des années 2000, c'était devenu une belle habitude et une bonne attitude : des milliers de volontaires bénévoles, amoureux de la montagne, se donnaient régulièrement la main dans chaque massif afin d'éliminer les déchets et les détritus, et d'œuvrer dans un même élan en faveur de la sauvegarde de l'environnement. En 2020, la crise sanitaire a contrarié cette démarche citoyenne et repoussé ce grand nettoyage de printemps à des jours meilleurs. La mobilisation n'en reste pas moins pleine et entière. Chacun attendant le signal des associations et de toutes les parties prenantes pour renouer avec ces opérations de ramassage essentielles pour le présent et le devenir de la montagne.

Aux petits soins pour la montagne

Il ne suffit pas de regarder les bouquetins à la jumelle pour aimer la montagne. Dans les Pyrénées, plusieurs centaines de bénévoles de tout âge participent aux journées organisées par N'PY afin de nettoyer les espaces touristiques. Ces actions écocitoyennes montrent l'intérêt grandissant porté au respect de la montagne.

L'autre fois, au Pont d'Espagne, espace protégé des Pyrénées situé sur la commune de Cauterets, on lui a annoncé qu'il était le plus vieux ramasseur. « Ça fait toujours plaisir », s'amuse Didier Cabrero, bon pied, bon œil, à 80 printemps bien pesés. Le plus vieux ramasseur… Est-ce vrai ? Est-ce faux ? Qui sait ? Oui, il en rit, Didier Cabrero, parce que peu lui importe, il assure. Sa voix est puissante et son corps valide. Assez pour ne pas ménager sa peine quand il lui faut débarrasser la montagne de sa part de mégots de cigarettes, de sacs poubelle ou de bouteilles en plastique. En sept/huit ans, avec sa femme Lydia, ils se sont courbés aussi souvent qu'à leur tour, sans jamais rechigner à rendre la montagne plus propre, et donc plus belle et plus nature.

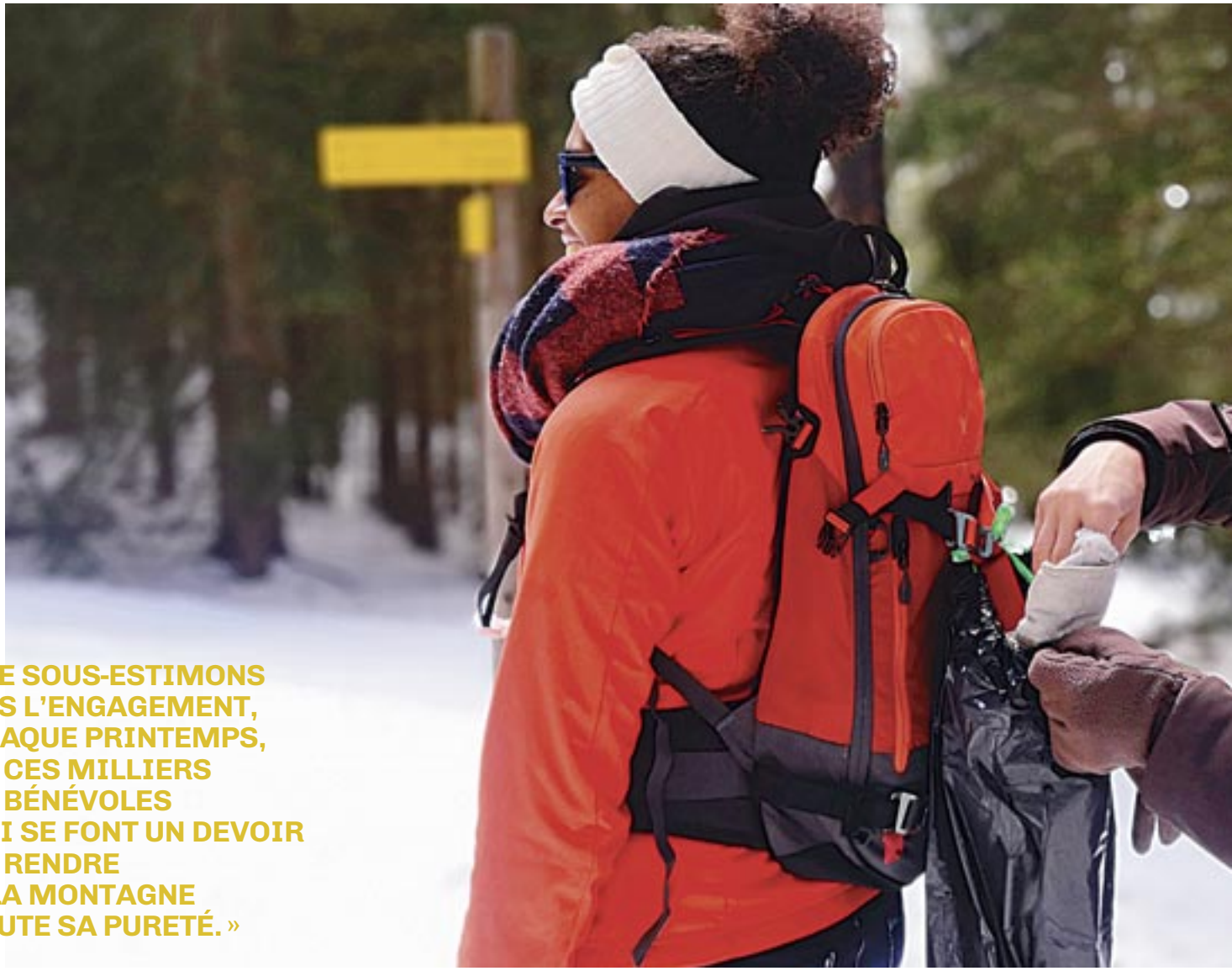

« NE SOUS-ESTIMONS PAS L'ENGAGEMENT, CHAQUE PRINTEMPS, DE CES MILLIERS DE BÉNÉVOLES QUI SE FONT UN DEVOIR DE RENDRE À LA MONTAGNE TOUTE SA PURETÉ. »

Marchant, se baissant, triant, ramassant, emportant, jetant.

Certes, ce n'est pas aller sur Mars ni faire quelques pas sur la Lune, mais ne sous-estimons pas l'engagement, chaque printemps, de ces milliers de bénévoles qui se font un devoir de rendre à la montagne toute sa pureté. Leur montagne. Rendons leur même grâce de partager ce moment de camaraderie entre bienfaiteurs de ces territoires parfois infestés. Solidaires de la montagne. C'est un don de soi.

Didier et Lydia Cabrero habitent Bordes, près de Tarbes. Sébastien Lancereau et sa petite famille vivent à Nay, entre Pau et Lourdes, où il enseigne l'éducation physique au lycée Henri IV. Pas sûr qu'ils se connaissent tous vraiment même si leur terrain d'expression est à cette occasion le même : le Pont d'Espagne. Même si le ramassage, souvent, les a réunis de près ou de loin. Même si, entre amoureux de la montagne, la convivialité reste très présente. Même si, quelle que soit la météo, la collecte ne s'arrête qu'à la fin de la journée… Même si « ici, d'une façon générale, la montagne est propre », fait valoir le maire de Loudenvielle, Noël Lacaze, longtemps mobilisé par la chasse aux déchets au cours des nombreuses années pendant lesquelles il était directeur de la station voisine de Peyragudes.

Ils ne se connaissent pas toujours mais ils se reconnaissent dans leur relation à la montagne, et le besoin qu'elle a d'être protégée. Confidence pour confidence, chacun se satisfait aujourd'hui de reconnaître des évolutions positives. Tous en témoignent en chaîne : fini les quantités de déchets laissés à l'abandon. « Le Pont d'Espagne est un site protégé depuis longtemps », minimise un peu Didier Cabrero qui connaît bien l'endroit pour avoir encadré des sorties à ski pendant trente ans : « Mais on a quand même vu une nette amélioration ». Sébastien Lancereau, lui aussi grand amateur de ski et de randonnée, n'est pas moins soulagé quand il se réjouit qu'il y ait moins de bouteilles et de plastique qui traînent à la fonte des neiges.

La pente, toutefois, reste rude. Des négligences sont immanquablement présentes et il faut aussi toujours préparer l'avenir. Par précaution. Les ramasseurs seront-ils un jour une espèce en voie de disparition ? Cela montrerait que le respect de la nature est acquis mais on n'en est pas encore là. Loin s'en faut, sans doute. À tout âge, ces bénévoles qui font de la montagne une vie vécue dans le bonheur misent sur les générations d'après pour poursuivre leur œuvre. Pour Didier Cabrero, il faut éduquer toujours et éduquer encore. Pour Sébastien Lancereau, ramassons en famille et il en restera toujours quelque chose. Pour Noël Lacaze, « à Loudenvielle, on est sur un label de fleurs. Cela veut dire que nous avons une sensibilité particulière à la nature ainsi qu'à la propreté et on la communique à nos jeunes ».

Les jeunes seraient ainsi la panacée. La solution. Le remède universel aux problèmes de la montagne. Et tant pis si cela fait peut-être peser un grand poids sur leurs épaules. Sur le Pont d'Espagne, on y dansera et on y dansera peut-être encore… En famille et pour la bonne cause.

PATRICK MAUREL / GMES

N'PY, acteur du développement des Pyrénées

Avec ses sept domaines skiables (Peyragudes, Piau, Grand Tourmalet, Luz-Saint-Sauveur, Cauterets, Gourette et La Pierre Saint-Martin), ses trois grands sites (Pic du Midi, Cauterets-Pont d'Espagne et Train de la Rhune) et ses quatre espaces nordiques (Piau-Pineta, Payolle, le Pont d'Espagne à Cauterets et La Pierre Saint Martin-Le Braca), N'PY est devenu le premier acteur des Pyrénées françaises. Le groupe représente plus de la moitié du marché du ski pyrénéen qui compte trente-huit stations de sports d'hiver lesquelles comptabilisent deux millions de journées ski en moyenne. Il est très engagé dans le nettoyage de la montagne.

Jean-Marc Pelleix : « Il ne faut surtout pas baisser la garde »

Le maire de Saint-Gervais-les-Bains estime qu'il faut éduquer les nouveaux touristes au respect de la montagne afin qu'ils préservent mieux les espaces naturels qui les accueillent.

PLM : On cite toujours en exemple le nettoyage du Mont-Blanc parce que c'est très symbolique mais c'est l'ensemble du massif qui est l'objet de votre attention ?

Jean-Marc Pelleix : Oui : le Mont-Blanc, c'est le mot magique qui fait qu'on s'intéresse à vous alors que si je vous disais « on fait le nettoyage du Mont-Joly ou du Mont-d'Arbois », ce serait moins marquant. Mais, effectivement, c'est sur la totalité de notre espace naturel que nous essayons d'agir.

PLM : Depuis votre enfance à Sallanches, à Chamonix puis à Saint-Gervais, comment avez-vous vu la situation environnementale se dégrader ?

J.-M.P. : La conscience de l'environnement est relativement récente. Lorsque j'ai lancé la campagne « La montagne à l'état pur » en 2003 avec ce slogan « Pour ne laisser dans la montagne que la trace de nos pas », il faut se souvenir qu'abandonner une boîte de sardines derrière un caillou, ce n'était pas un péché. Depuis, notre démarche est très claire et cela se sait : il n'est pas question d'interdire, il est question de respecter.

PLM : C'est respecter et éduquer ?

J.-M.P. : Aujourd'hui, tout le monde a pris conscience de l'importance de l'environnement, de l'espace naturel, de notre qualité de vie en fait. Prenons l'exemple du covid de cet été et de cet hiver : on a attiré en montagne une autre clientèle que celle qui avait l'habitude de venir. Si on en est heureux, celle-ci n'a pas les codes de la montagne. Je m'explique : si, dans les milieux urbains, il y a du personnel qui ramasse les déchets, ce n'est pas le cas sur nos territoires. Résultat : au bord des routes, il y a des ordures partout.

PLM : Cela veut dire qu'il va falloir mener d'autres campagnes de sensibilisation ?

J.-M.P. : En effet. Il faut absolument que nous arrivions à faire comprendre à cette nouvelle clientèle qu'elle doit vraiment respecter le milieu exceptionnel qui l'accueille et l'entoure pendant quelques jours ou quelques semaines. C'est une prise de conscience que nous devons lui transmettre, qu'il faut lui inculquer.

PLM : Comment l'envisagez-vous ?

J.-M.P. : D'une part, une règle ne fonctionne que si elle a un aspect contraignant assorti de sanctions. D'autre part, il est nécessaire que les campagnes des collectivités et des associations mettent en évidence le résultat de l'indolence et du manque de respect de quelques-uns. Nous pourrions même inventer des systèmes qui récompenseraient les beaux gestes et les bonnes attitudes.

PLM : Que conseillez-vous à tous les élus de montagne ?

« POUR NE LAISSER DANS LA MONTAGNE QUE LA TRACE DE NOS PAS. »

« NOUS POURRIONS MÊME INVENTER DES SYSTÈMES QUI RÉCOMPENSERAIENT LES BEAUX GESTES ET LES BONNES ATTITUDES. »

J.-M.P. : Quelle que soit l'importance de leur commune, il ne faut surtout pas qu'ils baissent la garde. L'environnement de nos vies est essentiel. Cela passe par l'éducation permanente des enfants mais pas seulement. Ceux-ci ne seront adultes et éventuellement engagés que dans une dizaine d'années. Va-t-on attendre tout ce temps pour que ces codes-là soient bien assimilés par tous ? Et arrêtons en parallèle de politiser l'environnement. Tout le monde, à droite comme à gauche, l'a bien compris : ce n'est plus un parti, l'environnement. Cela doit être dans les gènes de chacun de nous et le fil rouge de toutes les politiques communales, départementales, régionales ou nationales.

Camille Rey-Gorrez : « L'objectif de Montagne zéro déchet peut être atteint »

Depuis 2015, Camille Rey-Gorrez est la directrice de Mountain Riders, une association d'éducation à la transition écologique en montagne qui fête ses vingt ans. Elle estime que le défi que nous devons relever, individuellement et collectivement, est d'ajouter une stratégie d'adaptation à nos stratégies de réduction des impacts.

PLM : Mountain Riders lance cette année une nouvelle campagne intitulée « Montagne zéro déchet ». De quoi s'agit-il et en quoi se différencie-t-elle de ce qui a été fait jusque-là ?

Camille Rey-Gorrez : Dans notre association, le ramassage est une action fondatrice. C'est notre ADN. Depuis vingt ans, beaucoup de choses ont évolué dans le bon sens auprès de tous les publics et en particulier des élus. Mais, malgré tout, la problématique des déchets sauvages n'est pas réglée. Pourtant, à la différence d'autres milieux comme la mer où un retour à une eau propre paraît impossible, en montagne, on a la chance de ressentir que cet objectif peut être atteint. Il nous faut donc sans cesse nous adapter et nous renouveler.

PLM : Comment faire pour que votre nouvelle campagne y contribue ?

C.R.-G. : Il y a plusieurs leviers. Il est d'abord indispensable d'agir sur la prévention. C'est une question centrale. Cela va de l'information sur les domaines skiables à un ensemble de facteurs. Afin d'être entendu, il est nécessaire d'avoir le bon mot et la bonne attitude lorsqu'on accueille un client, que ce soit dans un office de tourisme, un hébergement ou un restaurant. Le message doit toujours aller dans le sens de la réduction des déchets à la source. Autrement dit, faire en sorte que l'utilisateur de la montagne ne se retrouve pas dans une situation où il peut créer un déchet. Cela consiste à réfléchir à l'acte d'achat des produits nécessaires à un pique-nique par exemple et à adapter celui-ci au respect de la montagne. Mountain Riders propose des formations autour de ce principe afin que les prescripteurs sur site se multiplient et qu'on puisse les outiller avec des malles pédagogiques sur l'ensemble des territoires touristiques de montagne.

PLM : Quand cette opération « Montagne zéro déchet » va-t-elle débuter ?

C.R.-G. On ne sait pas bien où nous en serons de la pandémie dans quelques semaines mais il y a un double enjeu pour ce printemps et cet été : s'adresser aux néovisiteurs de la montagne afin de leur donner des codes de pratique et de comportement. Par ailleurs, cet hiver, les activités liées à la neige s'étant déplacées en raison de la non-ouverture des remontées mécaniques, nous avons un gros travail à effectuer sur les sites qui ont été surfréquentés.

PLM : Comment vos actions sont-elles perçues par les élus ?

C.R.-G. Nous sommes liés par le même amour de la montagne. Nous nous adressons à eux et aux professionnels afin de mobiliser et d'accompagner les territoires vers plus de responsabilité pour un tourisme durable et responsable, *via* un volet formation auprès des employés de station. Il est important qu'ils apportent de la reconnaissance et une attention majeure à nos opérations en discernant que le ramassage n'est qu'un prétexte à la mise en place de la transition écologique.

Les Mountain Days

En temps normal, l'association Mountain Riders et le collectif des organisateurs de ramassage des déchets en montagne se mobilisent chaque année pour organiser les Mountain Days qui constituent avant tout une action symbolique à visée pédagogique. L'association accompagne ainsi toute l'année de jeunes lycéens dans l'organisation d'une journée de ramassage avec pour objectif de leur faire découvrir les enjeux autour de l'aménagement du territoire en montagne.

Grégory Rabuel : « L'inclusion numérique est au cœur de nos préoccupations »

Le directeur général de SFR fait le point sur le déploiement du très haut débit fixe et mobile en montagne.

PLM : Comment Altice France-SFR agit-il pour l'aménagement numérique des territoires de montagne ?

Grégory Rabuel : En tant qu'acteur majeur du numérique en France, notre ambition est d'apporter le très haut débit fixe et mobile à tous les Français. Et les territoires de montagne, qu'ils soient urbains ou ruraux, sont évidemment concernés par nos déploiements.

Sur le mobile, nous continuons de déployer la 4G à un rythme soutenu, notamment avec le New Deal mobile. Rien que sur les neuf derniers mois de l'année 2020, SFR a déployé près d'un millier de sites 4G supplémentaires en zone de montagne, en majorité dans des zones rurales. Nous comptons aujourd'hui plus de 3 200 sites 4G en montagne.

Concernant le fixe, nous accompagnons avec XpFibre (ex SFR FTTH/Covage), la filiale d'Altice France, les départements de montagne dans leurs projets de déploiement de la fibre, notamment la Corse, les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence. Parmi les exemples emblématiques : dans l'Isère, l'infrastructure fibre que nous déployons *via* Isère Fibre contribue activement à la couverture numérique du département avec l'objectif de couvrir, d'ici fin 2024, 466 communes et stations telles que l'Alpe d'Huez, Bourg-d'Oisans ou encore Saint-Hilaire-du-Touvet, soit 450 000 foyers et plus de 99,8 % du territoire isérois !

Nous faisons de même dans le Gard, avec des chiffres impressionnants : 340 millions d'euros investis, 40 entreprises locales engagées dans les travaux, plus de 200 personnes mobilisées… Résultat : plus de 4 000 km de câbles optiques ont déjà été déployés et 540 armoires de rue ont été installées.

JÉRÔME / ABACA PRESS

Grégory Rabuel a vingt ans d'expérience dans le secteur des télécoms, à la fois sur le marché des entreprises et celui du grand public. Il a démarré sa carrière en 2000 chez Bouygues Telecom avant de rejoindre SFR en 2004 où il deviendra directeur commercial régional entreprises. En 2009, il est nommé directeur régional de Numéricable. À la suite du rachat de SFR en 2014, Grégory Rabuel est promu directeur commercial grand public puis directeur général de SFR Distribution en 2015 avant d'intégrer le comité exécutif d'Altice France en 2017 comme directeur exécutif grand public puis directeur exécutif grand public et entreprises en 2019.

PLM : Altice France-SFR est un acteur engagé en faveur de l'inclusion numérique. Qu'en est-il dans les territoires de montagne ?

G.R. : L'inclusion numérique est un sujet au cœur de nos préoccupations car il constitue le corollaire du déploiement des réseaux télécoms. Et de la même manière que nous déployons nos réseaux en montagne, nous menons des actions concrètes pour lutter contre l'exclusion numérique dans ces territoires. L'ANEM est un partenaire important avec lequel nous avons à cœur de développer de nouveaux projets en faveur de l'inclusion numérique.

Dans le cadre de nos réseaux d'initiative publique ou de nos AMEL (appels à manifestation d'engagements locaux), nous accompagnons tous les départements dans la mise en œuvre de leur stratégie d'inclusion numérique. En plus de cela, nous dédions des fonds spécifiques qui permettent de mettre en place des actions au bénéfice des populations. Dans les Pyrénées-Atlantiques, par exemple, le fonds dédié finance l'achat de Pass numériques qui donnent aux bénéficiaires le droit d'accéder à des services d'accompagnement, ainsi que le recrutement d'un médiateur qui sillonne le département pour répondre aux besoins des populations et renforcer l'autonomie de chacun.

PLM : Les zones de montagne sont particulièrement concernées par la question environnementale. Quel est votre engagement dans ce domaine ?

G.R. : Tous les acteurs du numérique ont une grande responsabilité face aux défis environnementaux. Nous en sommes pleinement conscients et c'est pourquoi nous avons lancé, en octobre 2020, « J'avance avec Altice », un véritable plan d'action global, concret et immédiat au service de la transition écologique. Ce plan est composé de quinze actions initiales et s'enrichit régulièrement pour s'adapter à l'impératif écologique.

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été mises en place : nous proposons à nos clients de s'équiper du Fairphone 3+, un smartphone écoresponsable, unique sur le marché de la téléphonie mobile ; 50 % de nos sites télécoms sont désormais alimentés en énergies renouvelables ; nous subventionnons l'abonnement de nos salariés aux vélos en libre-service. Ces mesures mises en place au niveau national concernent évidemment les territoires de montagne.

ROMAN / STOCK.ADOBE.COM

De nouvelles demandes de l'ANEM

Lors du dernier groupe national loup (GNL), réuni le 2 mars 2021 en visioconférence, Pascale Boyer, députée des Hautes-Alpes, coprésidente du groupe d'étude élevage pastoral à l'Assemblée nationale et secrétaire générale de l'ANEM, a demandé qu'une étude scientifique sur l'état de conservation de la population du loup en France et en Europe soit menée. Par ailleurs, elle a proposé que le travail du réseau Idele (Institut de l'élevage), sur la création de la filière chiens de protection de troupeaux et l'accompagnement des éleveurs, soit présenté au GNL.

Les loups et les ours sous surveillance accrue

La commission des pétitions du Parlement européen débattait le 24 février dernier autour de diverses pétitions sur les grands prédateurs.

Les échanges à Bruxelles du 9 septembre 2020 entre la délégation de l'ANEM et des parlementaires européens de différents États avaient permis de constater que la France n'est pas seule à connaître des attaques de loups et d'ours toujours plus nombreuses au détriment du pastoralisme, et que le statut de protection accordé aux grands prédateurs, inscrit dans la directive Habitats et la convention de Berne, devait être réexaminé.

Parmi les huit nouvelles pétitions débattues le 24 février dernier, trois ont été présentées par des députés roumains qui concernent la gestion des ours bruns en Roumanie, trois autres ont été présentées par des députés autrichiens sur les populations de loups et notamment sur la révision de l'article 16 de la directive Habitats. Une pétition a été déposée par un député italien qui demande la protection du loup italien. Enfin, une autre a été présentée par un parlementaire finlandais au sujet de la protection du loup en Finlande. Aucune de ces pétitions n'a été retenue.

Sur la pétition demandant la révision de l'article 16 de la directive Habitats, en ce qui concerne les populations de loups, la commission, dans ses conclusions, a estimé que le cadre juridique actuel – qui répertorie le loup parmi les espèces strictement protégées mais permet aux autorités nationales d'accorder des dérogations dans certaines situations exceptionnelles – reste adapté au but recherché. En ce qui concerne l'élevage, les règles actuelles en matière d'aides d'État permettraient amplement aux États membres de couvrir intégralement les coûts liés aux investissements visant à éviter les dommages ou l'indemnisation des dommages subis.

Les programmes de développement rural de l'UE peuvent également appuyer diverses mesures préventives visant à protéger les élevages. Des mesures appropriées, conformes à la politique actuelle de l'Union, sont donc disponibles pour tous les problèmes mentionnés par les pétitionnaires. Les élus de l'ANEM continueront de défendre, auprès des institutions nationales et européennes, l'agropastoralisme face aux menaces du grand prédateur.

Une mission d'information confiée à Émilie Bonnivard

L'Assemblée nationale a créé une mission d'information sur « les conséquences financières et budgétaires de la présence des grands prédateurs sur le territoire national ». Émilie Bonnivard, députée de la Savoie et membre du Comité directeur de l'ANEM, a été nommée rapporteure. L'enjeu de cette mission d'information sera d'évaluer le coût complet de la politique de protection du loup, de l'ours et du lynx, du point de vue du contribuable national et européen, d'évaluer également ce coût pour les collectivités territoriales concernées par la présence des grands prédateurs, à la fois en termes de personnels mobilisés, de dépenses induites et d'effets directs ou indirects sur l'économie locale (menace pour l'élevage pastoral, dégradation de la fréquentation touristique, par exemple).

Les collectivités rurales mieux dotées en ingénierie

Conçu dans le cadre de l'Agenda rural et annoncé lors du Comité interministériel aux ruralités du 14 novembre 2020, le volontariat territorial en administration (VTA) est entré en phase opérationnelle en début d'année 2021. Le VTA vise à conforter la capacité d'ingénierie des collectivités rurales. À terme, huit cents jeunes diplômés seront recrutés pour appuyer le déploiement des projets dans les territoires ruraux.

Le VTA répond à un double objectif : il offre, d'une part, le soutien nécessaire aux collectivités éligibles pour prendre une part active dans la relance en leur permettant de mener à bien leurs projets et, d'autre part, une opportunité pour de jeunes diplômés d'avoir une première expérience professionnelle valorisante.
Le dispositif s'adresse aux collectivités rurales qui ont des besoins en ingénierie : veille juridique et financière pour identifier des financements, montage des dossiers de subvention, réalisation d'un plan stratégique d'investissement pluriannuel, appui au déploiement des programmes de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT), etc. La diversité des missions susceptibles d'être confiées à un jeune issu du VTA est un atout pour le succès du dispositif.
Les offres visent un public de jeunes âgés entre 18 et 30 ans pouvant justifier d'un diplôme au moins de niveau Bac+2 dans des filières elles aussi variées : droit public ou des collectivités locales, gestion de projet, urbanisme, ingénierie des travaux publics, développement territorial, géographie, comptabilité publique, etc.
Concrètement, les collectivités intéressées doivent adresser leur offre de mission à l'ANCT (vta@anct.gouv.fr). Cette offre sera déposée sur une plateforme à partir de laquelle les jeunes pourront candidater directement auprès des collectivités. Une fois le candidat retenu, le dossier de demande de subvention doit être instruit préalablement par l'ANCT avant de conventionner l'accord de VTA. La subvention de 15 000 euros sera versée après la signature du contrat de travail.

CONTRASTWERKSTATT / STOCK.ADOBE.COM

« UNE OPPORTUNITÉ POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS D'AVOIR UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE VALORISANTE. »

Joël Giraud « Une aide très utile pour la montagne »

Le secrétaire d'État à la Ruralité souligne que ce nouveau dispositif permettra aussi à de nombreux jeunes de se forger une expérience professionnelle valorisante.

PLM : Quel a été l'accueil des collectivités, des écoles et universités partenaires à l'annonce du lancement de ce nouveau dispositif ?
Joël Giraud : Les collectivités territoriales accueillent bien évidemment très favorablement cette nouvelle aide à l'ingénierie. Je suis certain que les universités et les écoles deviendront des relais efficaces, et que les futurs jeunes volontaires seront très heureux de se forger une première expérience professionnelle valorisante, de douze à dix-huit mois, pour soutenir les territoires ruraux.
PLM : Quelles sont les missions d'appui de l'ANCT dans la mise en œuvre du dispositif ?
J.G. : Très concrètement, la collectivité qui souhaite bénéficier du dispositif peut envoyer une proposition de fiche de poste à sa préfecture de département, le préfet étant le délégué territorial de l'ANCT. Elle peut aussi s'adresser directement à l'ANCT au niveau central, qui lui fournira des exemples de fiche de poste.
L'ANCT vérifie ensuite que la nature de la mission correspond à l'esprit du dispositif et la diffuse sur une plateforme dédiée. L'offre est alors visible par les candidats à l'adresse vta.anct.gouv.fr.
PLM : Combien d'offres de mission avez-vous reçues des collectivités de montagne ?
J.G. : La période de recrutement n'est encore ouverte que depuis peu et s'étalera jusqu'au 15 juillet. Je ne peux donc pas vous donner de chiffre significatif pour le moment. Mais il y a déjà plusieurs communautés de communes qui ont publié des offres. Je vous remercie, en m'interviewant, de m'offrir l'occasion de donner un coup de projecteur sur ce nouveau dispositif, en particulier à destination des collectivités de montagne.

Les responsables départementaux de l'ANEM en Haute-Savoie

Le département de la Haute-Savoie se distingue par son dynamisme et possède un patrimoine environnemental, culturel et touristique exceptionnel. Avec près de 240 communes classées montagne et un nombre important de stations et de communes bénéficiant d'un classement touristique (près de 50), le département est une figure de réussite en matière de développement.

SENAT
Loïc Hervé

ASSEMBLEE NATIONALE
Frédérique Lardet

ALPCAT MEDIAS 2020
André Perrillat-Amédé

Les responsables départementaux de la Haute-Savoie sont un parlementaire, une présidente d'intercommunalité (toujours députée) et un maire.
Loïc Hervé est né en Haute-Savoie à Marnaz, commune de montagne de près de 6 000 habitants. Après avoir été maire et président de la communauté de communes Cluses-Arve et Montagnes, il est élu sénateur de la Haute-Savoie en 2014. Il est officier de réserve de la Marine nationale depuis le 1er décembre 2003.

Frédérique Lardet, députée de la Haute-Savoie depuis 2017, est présidente de la communauté d'agglomération du Grand Annecy. Née à Annecy et diplômée d'une école supérieure de commerce, elle a rejoint une société de conseil spécialisée dans l'agroalimentaire, les cafés, hôtels et restaurants, et le tourisme avant de devenir commerçante dans la ville d'Annecy en ayant un poste de vice-présidente au sein du Groupe AccorHotels. Engagée en politique et au service de la montagne, elle a été vice-présidente de l'ANEM en 2019 et 2020.
André Perrillat-Amédé a été maire du Grand-Bornand de 1989 à 2008, puis à nouveau depuis 2014. Figure du massif des Bornes et de la chaîne des Aravis, il a également été assistant parlementaire du sénateur Jean-Paul Amoudry pendant plusieurs années. André Perrillat-Amédé a accepté d'accueillir le 37e Congrès de l'ANEM dans sa commune les 21 et 22 octobre prochains.

Retour sur les formations de 2020 et les perspectives pour 2021

Pour la deuxième année consécutive, l'ANEM a proposé un cursus de formations sur des thèmes liés aux territoires de montagne. Près de 120 élus ont été formés, dans leur collectivité ou en marge du Congrès de l'Association, soit le double de l'année précédente.

À l'initiative des élus corses du Comité directeur, l'ANEM a conçu avec un cabinet d'urbanisme local une formation sur l'urbanisme en zone de montagne corse, revenant notamment sur les spécificités d'un territoire régi à la fois par la loi montagne et la loi littorale, ainsi que par le plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC). Cette formation, dispensée sur deux sessions d'une journée, à deux mois d'intervalle, a permis aux élus de mettre en pratique les acquis de la première journée, de les approfondir et de partager leurs expériences lors de la seconde journée.
Plébiscitée par les stagiaires, cette formation a été adaptée pour le Congrès dans un format d'initiation à l'urbanisme en zone de montage, sur une journée.
Le Congrès de l'ANEM a aussi permis de former les élus sur la gestion des risques et la communication de crise en zone de montagne, grâce à un cabinet spécialisé dans ce domaine depuis vingt ans, et de proposer aussi un module sur le statut de l'élu et plus particulièrement sur les besoins des élus de la montagne.
L'objectif pour 2021 est de proposer des formations innovantes, spécifiques aux territoires de montagne et dispensées dans les collectivités intéressées. L'Association travaille actuellement à la conception d'un module sur la gestion de l'eau et reste disponible pour répondre à toute autre demande.

BRUNO GONNEAU

Ce n'est pas un hasard si dans «tricolore» il y a «tri».

EN FRANCE, LE TRI AVANCE.

Nous recyclons déjà 70% de nos emballages et 57% de nos papiers, et nous ne comptons pas nous arrêter là. Pour accélérer le mouvement, Citeo rend le geste de tri plus simple : aujourd'hui, un Français sur deux peut déjà trier tous ses emballages, même en plastique. Et demain, ce sera le cas dans toute la France, à la maison comme dans la rue. Le recyclage préserve les ressources de notre planète: tous ensemble, trions!

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

RCS 388 380 073.